

NOUVEL INVESTISSEMENT POUR ALTUR INVESTISSEMENT : PRISE DE PARTICIPATION MINORITAIRE INDIRECTE AU CAPITAL DE MINLAY, LEADER DES PROTHESES DENTAIRES EN EUROPE

Paris, le 23 novembre 2022 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce aujourd'hui sa souscription à hauteur de 2 millions d'euros au véhicule de co-investissement Adagia Capital Europe, qui investit dans la société Minlay. Cet investissement représente une prise de participation indirecte minoritaire au sein du capital de Minlay qui est le leader français de la production et de la distribution de prothèses dentaires en France.

Cette opération se fait en co-investissement avec des experts du secteur de la santé. Elle n'aura pas d'impact sur le prix proposé dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par la Société portant sur un maximum de 760 000 de ses propres actions, annoncée le 3 novembre 2022 (ci-après : « l'OPRA »).

À PROPOS DE MINLAY

Positionnée sur le segment premium du marché, l'offre de Minlay répond à tous les besoins de ses clients dentaires, allant des prothèses fixes aux appareils amovibles.

Minlay fédère des laboratoires avec une volonté constante d'adapter leurs processus industriels aux évolutions technologiques, pour améliorer à la fois la qualité des prothèses dentaires proposées aux dentistes et le bien-être de ses collaborateurs.

Le groupe s'est développé avec succès grâce à une stratégie dynamique d'achat et de construction pour devenir le leader du marché en s'adressant à tous les segments de clientèle. Chacun des laboratoires du groupe conserve sa propre identité, mais la présence du réseau, l'entraide et le partage des meilleures pratiques permettent une amélioration continue des processus et garantissent le plus haut niveau de satisfaction client.

POURSUITE DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT D'ALTUR INVESTISSEMENT

Altur Investissement poursuit par ailleurs sa politique de prise de participations dans ses secteurs d'expertise, comme l'Education&Formation et la PropTech&Climatech.

Compte tenu des engagements de souscriptions actuels contractés par Altur Investissement dans des fonds, qui s'élevaient à ce jour à près de 5 millions d'euros (en ce compris l'investissement dans Minlay via Adagia Capital Europe), et du montant maximum à régler au profit des actionnaires minoritaires qui participeraient à l'OPRA, soit plus de 5,5 millions d'euros et des frais liés à celle-ci, la trésorerie d'Altur Investissement, qui s'élevait à 11,6 millions d'euros au 30 septembre 2022, s'établirait à 1,7 million d'euros à ce jour, étant rappelé que celle-ci est amenée à fluctuer en fonction des flux financiers liés aux investissements et retours sur investissements qui pourront intervenir dans le cadre de la marche normale des affaires de la société. La société poursuivra ses investissements de manière sélective en fonction des opportunités et des rentrées de trésorerie, liées notamment à des opérations de reconfiguration du capital des sociétés de son portefeuille.

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

31 janvier 2023 : ANR au 31 décembre 2022

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 15 sociétés, 3 FPCI et 2 portefeuilles investis dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Adagia Capital Europe*, actionnaire majoritaire de Minlay, premier fabricant et distributeur européen de prothèses dentaires ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Surgery*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *Naogen Pharma*, produits radios pharmaceutiques innovants pour l'imagerie moléculaire non-invasive ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *SLP Extens III*, gérée par Extens et investissant dans la e-santé.

Services générationnels :

- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et d'agences en propres

Industrie à forte valeur ajoutée :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ;
- *EMP Rotomoulage*, développe et produit des pièces rotomoulées sur mesure 100% recyclables.

Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;

Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

Divers :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille détenant des titres de participation de trois PME françaises ;
- *Flexliving, exploitant de logements flexibles, à temps partiel, sous format d'abonnement pour les déplacements professionnels réguliers ;*
- *SerVme*, CRM pour la restauration.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalier
Tél. : 01 86 64 01 82

ACTUS finance & communication
Manon Clairet
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
mclairret@actus.fr

ACTUS finance & communication
Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 78
altur@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.